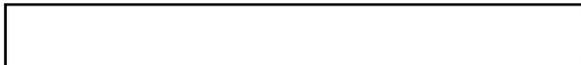




BÉHAGUE Patrice
Directeur du CREPS de Bordeaux
653, cours de la Libération
33405 TALENCE CEDEX

Talence le 09 août 2023

Affaire suivie par : Patrice BÉHAGUE
Réf. Courrier : n°23-035/PB



à

Monsieur le Président
Chambre Régionale des Comptes
3, place des Grands Hommes
CS 30059
33 064 BORDEAUX Cedex

Objet : rapport d'observations définitives suite au contrôle des comptes et de la gestion du CREPS de Poitiers

Vos réf : KSP GD230352 CRC - Contrôle n° 2022-0036

Monsieur le Président,

Par courrier daté du 28 juillet 2023, vous m'avez transmis le rapport d'observations définitives relatif au contrôle cité en référence.

Conformément à l'article L. 243-2 du code des juridictions financières, je vous prie de trouver ci-après ma réponse.

A la fin du premier paragraphe de la p.11, il est précisé que les réunions stratégiques ont associé les services centraux et déconcentrés du ministère des sports sans que cela soit précisé dans la convention quadripartite. Or, cette mention est expressément formulée en p.4 de ladite convention.

Je n'ai pas d'autre remarque à formuler sur le rapport transmis.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Patrice BÉHAGUE